



Projet de Préparation du Bénin à l'accès au
Fonds Vert pour le Climat



50
ANS

Au service des peuples et des nations.

Coordination Nationale du Projet

ATELIER DE CADRAGE METHODOLOGIQUE DES TDR DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU PPB-FVC

Compte - rendu

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte et justification de l'atelier

Le Projet de préparation du Bénin à l'accès au Fonds Vert pour le Climat (FVC) est une initiative du Gouvernement béninois dont l'élaboration a été assurée par les experts du PNUD, du PNUE et du World Resources Institute (WRI) sous la supervision de la Direction Générale du Changement Climatique (DGCC). Sa conception et sa mise en œuvre sont financées par le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne.

Le Projet a pour objectif de développer les capacités des parties prenantes pour planifier, accéder, gérer et superviser le financement du changement climatique au niveau national et international. Pour des raisons d'efficacité et d'harmonisation au niveau de la coordination, les activités du Projet ont été groupées sous forme de missions à exécuter à travers dix (10) termes de référence. La conduite simultanée de ces TdR résume la stratégie adoptée par la Cellule de mise en œuvre pour rattraper le retard observé au démarrage du Projet.

En effet, dès juillet et août 2016, le Projet a procédé successivement à : i) validation des TdR des activités de mise en œuvre du Projet ; ii) lancement des avis de recrutement des experts et consultants à impliquer dans la mise en œuvre des activités du Projet ; iii) recrutement des experts et consultants à impliquer dans la mise en œuvre de activités du Projet.

Un atelier de cadrage méthodologique s'est tenu à Porto-Novo du 31 août au 2 septembre 2016 pour étudier les propositions de méthodologie faites par les Consultants retenus.

1.2 Objectifs de l'atelier

❖ Objectif global

L'objectif global de l'atelier est de convenir avec les experts et consultants commis aux activités du PP-FVC Bénin, d'une démarche pour la mise en œuvre des missions qui rassure de l'atteinte des résultats attendus.

❖ Objectifs spécifiques

Il s'agit de :

- analyser de la démarche de conduite de la mission proposée par l'équipe de consultants par mission ;
- retenir une méthodologie consensuelle qui prend en compte les attentes des différentes parties prenantes ;
- convenir d'un planning de mise en œuvre de la mission par les équipes de consultants.

2. PARTICIPANTS DE L'ATELIER ET LEUR PROFIL

Au total, une dizaine de personnes ressources de différents profils ont participé à cet atelier. Leurs noms et leur profil sont présentés dans le tableau ci-dessous.

N°	Nom et Prénoms	Titre / qualifications	Expériences
1	AHLONSOU Epiphane	Ancien fonctionnaire à la retraite	Spécialiste en CC, Point focal GIEC, rédacteur de plusieurs décrets, retraité et ancien Directeur de l'ASECNA, plus de ans d'expérience
2	OGOUBIYI Guy	Magistrat à la retraite	Ancien Président à la Cour d'Appel de Cotonou, 40 ans de rôles actifs dans l'élaboration et la prise de loi au Bénin
3	BOKONON Ganta Eustache :	Docteur en Géographie Physique, Maître de conférences à l'UAC	Coordonnateur 1ère Communication sur les CC, Conseiller du PNUD au CC détaché à la Primature, Plusieurs pays traversés comme RDC, etc. ;
4	HOUNDENOU Constant	Docteur en climatologie Conseiller Technique des risques et catastrophes au PNUD	Appui à l'élaboration de plusieurs projets dans le domaine des Changements climatiques Professeur en charge de cours sur la climatologie
5	DJIBRIL Ibila	Juriste Spécialiste des changements climatiques	Directeur Général des Changements Climatique, Directeur National du PPB-FVC, Personne de référence sur les CC
6	AGBOKOU Isidore	Administrateur civil Team Leader Croissance Inclusive et Développement Durable au PNUD	Appui au gouvernement dans la mobilisation des ressources et la mise en œuvre de Programmes et Projet sur la croissance inclusive et développement durable
7	GANDONOU B. Marius	Ingénieur Agroéconomiste Coordonnateur National du PPB-FVC	20 ans de coordination et de mise en œuvre de Projets, Ex. Chef département d'Appui Conseil conseils au Suivi de la mise en œuvre de cadre stratégique de la CEDEAO sur l'Agriculture intelligente face au Climat à Cosinus Conseils
8	AMINOOU Raphiou Adissa	Dr. Ph.D, Directeur de l'atténuation des CC et de la Promotion de l'Economie Verte	Plusieurs d'années de mise en œuvre d'activités liées à l'atténuation des effets néfastes des changements climatiques
9	AGOLI-AGBO	Ingénieur informaticien	Plusieurs années de services dans la DIP du

	Roch	Directeur de l'Information et du Pré-archivage d MCVDD	MCVDD ; Conception du système d'information actuel du MCVDD
10	GOUBALAN Mahouli Elvire	Master 2 en Changement climatique Ingénieur agronome spécialité en Gestion de l'Environnement	Expériences pratiques dans le domaine des CC Mission au sein d'une équipe pluridisciplinaire relative à l'Etude sur la vulnérabilité climatique

Les personnes ressources identifiées sont des sommités dans les différents domaines abordés par les TDR dans le cadre de la mise en œuvre des activités du PPB-FVC.

3. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

Elle a fait l'objet d'une concertation entre les personnes ressources avant le passage des experts pour la présentation de la méthodologie et du planning proposés pour les différentes missions. Les différentes résolutions prises pour rendre le cadrage efficace sont :

- Compréhension de la matière climatique que véhiculent les méthodologies présentée est une nécessité pour autoriser la mise en œuvre de l'Etude. ;
- Accompagnement des différents Experts en leur apportant les conseils et orientations pour l'amélioration e leur méthodologie ;
- Etre vigilants pour déceler les méthodologies qui ne permettront pas d'obtenir les résultats souhaités et prendre les résolutions pour assurer leur amélioration dans les délais ;
- Veiller à assurer aux Experts un environnement propice pour la conduite des travaux en consignnant tous les paramètres à prendre en compte et les dispositions ou diligences à faire à cet effet ;
- Ne pas perdre de vue qu'il faut construire au Bénin une volonté et une détermination pour la prise en compte des changements climatiques à tous les niveaux au regard des engagements pris dont le respect devient une nécessité ;
- Pour ce concerne les textes réglementaires à prendre (loi, décrets, etc.), il faudrait tenir compte des nouvelles procédures qui demandent le visa du Secrétariat Général de la Présidence, donc un délai plus long ;

Aux termes de ce consensus, il a été mis en place une Cellule de gestion de l'atelier composée de deux membres : un Président (Mr. BOKONON GANTA Eustache) et un Rapporteur-modérateur (GANDONOU B. Marius).

4. SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS ET AMÉLIORATIONS

4.1 TDR#1 : Evaluation du Comité National sur les Changements Climatiques (CNCC) et élaboration de la cartographie des projets sur le CC

❖ Synthèse de la présentation sur la méthodologie et le planning

La mission relevant des TDR#1 a été confiée à Monsieur TOUDONOU Athanase. Le poste d'Expert associé étant infructueux, il a présenté seul la méthodologie qu'il propose pour la conduite de la mission.

Sa présentation s'articule autour de trois points essentiels : i) la compréhension de la mission ; ii) la méthodologie proposée ; iii) le planning de mise en œuvre de la mission.

L'Expert a compris que sa mission est de passer au scanner le CNCC par une opérationnalisation des options institutionnelles, organisationnelles et techniques tout en mettant en exergue les forces, les faiblesses d'une part, et les opportunités et les menaces au fonctionnement du Comité d'autre part. Sa mission devra faire des recommandations qui vont meubler un plan de renforcement des capacités du Comité.

Pour le second volet de la mission, l'Expert a compris que la cartographie se limite à un répertoire et à une compilation des informations sur les différents projets en cours au Bénin en matière de changements climatiques.

❖ Synthèse des observations sur la méthodologie

Sur l'évaluation du CNCC

De façon évidente, l'observation du fonctionnement du CNCC fait apparaître quelques constats. Il s'agit : i) absence de communication interne et externe ; ii) pas d'archive pour la capitalisation de la production de connaissance ; iii) absence de compte rendu des Points focaux des Ministères, iv) insuffisance de ressources propres pour le CNCC, etc. Il est demandé aux Experts de conduire de façon professionnelle l'évaluation du CNCC afin de ressortir l'ensemble des problèmes qui minent sont développement et son fonctionnement ;

Le CNCC découle de l'application des différents textes internationaux (Protocole de Kyoto, Convention de Paris, etc.). Ces derniers précisent les rôles et les responsabilités du CNCC. L'Expert est appelé à exploiter ces textes pour tirer les rôles et responsabilités attendus du CNCC. De même les Commissions à créer au sein du CNCC doivent s'aligner avec les décisions prises lors des différentes Conférences of Parties

Les structures et personnes à enquêter ne couvrent pas les besoins en informations. Il faudrait compléter la liste par le Ministère en charge de l'Eau et de l'Energie, Professeurs AHO Nestor et BOKO Michel, Mme AKOHA, les ONG qui interviennent dans l'Environnement et le Climat, les cadres de l'ASECNA, l'Honorable Da MATH, le Ministère de la Recherche Scientifique, le CES (contacter

Monsieur etc. personnel, Direction Générale de l'Etat, Directeur National du Budget, Direction Générale des Politiques Publiques Direction des Organisations Internationales, Direction Générale du Financement et du Développement etc.

La durée de la collecte des informations risque d'être longue. Les sources d'informations sont nombreuses et variées. Il faudrait définir et adopter une stratégie d'enquête pour mieux gérer le temps. Par exemple rencontrer les membres du CNCC en premier lieu, faire des réunions groupées, etc. Il n'est donc point besoin de faire de l'échantillonnage mais de procéder à l'élimination en commençant par les sources capables de fournir des informations de qualité.

L'outil d'analyse par excellence à utiliser est le SWOT (ou FFOM, en français). Cette analyse procède de l'analyse de l'environnement interne et externe du CNCC en distinguant sur l'échelle temporelle, le présent et le futur.

La mission devra finir en abordant les perspectives du CNCC. A cet effet, il faudrait, aux termes d'une analyse institutionnelle, dire quel est le statut du CNCC (Commission, Comité Paritaire, Conseil, etc.) qui lui permet d'être efficace

Sur la cartographie

Le Volet cartographie de la mission se limite dans le cadre des TDR 1 à l'élaboration de répertoire sur les projets (documentation) quitte à ce que les aspects de mise en schéma informatique et cartographique soient confiés à d'autres experts pour d'autres missions.

L'exposé du panel sur un exemple de cartographie élaboré par le Canada, a permis à l'Expert de mieux comprendre ce qui est attendu de ce volet de la mission. Loin d'être un catalogue ou un tableau de projets, encore moins un mapping canadien des interventions, la cartographie fait état de liens informatiques et fonctionnels entre ses différentes composantes tout en les renseignant à partir des informations fournies.

La cartographie revêt alors plusieurs dimensions. La dimension confiée à l'équipe d'Experts concerne l'établissement d'un répertoire des Projets sur le CC qui renseigne sur tous les compartiments du Projet. Ce dernier devra servir de base pour l'élaboration de la cartographie. Les projets concernés sont les Projets entiers sur les CC et les Projets qui composent* des

La conduite de cette activité doit se faire en associant les Experts du TDR 6 qui a pour charge non seulement de mettre en place au Bénin un Système d'information en ligne sur les changements climatiques mais aussi de réfléchir sur l'hôte qui va abriter le système et le rôle du CNCC dans la gestion du système.

❖ Décision de l'atelier et perspectives

Le panel des personnes ressources, par le biais de son Président, a estimé que le niveau de compréhension de la mission par l'Expert est satisfaisant. Le recrutement de l'Associé se fera dans les meilleurs délais pour une conduite optimale de la mission.

La nouvelle méthodologie qui a intégré les observations et remarques est produite par les Experts et ms en annexe du présent rapport.

4.2 TDR#2 : Organisation de activités de sensibilisation des acteurs clés sur les enjeux du changement climatique (séminaires, formations, atelier, etc.)

❖ Synthèse de la présentation sur la méthodologie et le planning

La mission relevant des TDR#1 a été confiée au binôme composé de DOSSOU Krystel, Expert principal et HOUNNA Benjamin, Expert Associé.

L'Expert principal assisté de l'Expert Associé a présenté une méthodologie dont la base théorique est renseignée à travers la participation active et responsable des participants. La méthodologie est structurée de manière classique avec trois grandes phases : i) Préparation ; ii) Mise en œuvre ; iii) Consolidation et autonomisation.

La plus-value de cette méthodologie est la diversité des supports de communication et de formation sur les enjeux liés aux CC, l'alternance de la théorie avec pratique et la diversité des expériences en matière de CC que maîtrise les Experts commis à la mission.

Enfin, la stratégie de mobilisation des acteurs pour s'assurer que les participants choisis sont des cibles pertinentes, ainsi que celle orientée vers les membres du gouvernement et du parlement sont présentées dans les grandes lignes. Elles ont été suivies d'un planning détaillé d'implémentation de la mission sur une durée de trois mois.

❖ Synthèse des observations sur la méthodologie

Les observations suivantes sont formulées par les personnes ressources pour améliorer la méthodologie proposée par les Experts. Elles se présentent comme suit :

Sur les activités de sensibilisation du parlement et du gouvernement

Le PNUD vient de faire un séminaire parlementaire sur les CC. Il ne serait pas bien de revenir pour leur répéter cette formation. C'est pourquoi il convient de décaler ce séminaire pour le réaliser l'année prochaine. Sur le même registre, le séminaire gouvernemental aussi est à programmé pour l'année prochaine ;

Les experts ont souhaité l'implication du PNUD et de la Coordination du Projet dans la mobilisation des acteurs gouvernementaux et parlementaires. Il est clair que la conduite de ces activités demande une bonne préparation. Les enjeux dépassent les seules capacités des Experts. Cela demande donc, pour réussir, une étroite concertation et une bonne organisation qui implique le PNUD, la Coordination et les Experts.

Les messages à passer au niveau des parlementaires et des membres de l'Exécutif doivent être spécifiques et surtout les préparer, pour les uns au passage à l'étude de la loi sur le Climat et pour

autres à la prise en compte du Climat dans les prises de décision dans la budgétisation et la planification. Il revient aux Experts de trouver le meilleur canal et les bons messages qu'il faut.

Sur les activités de sensibilisation des autres acteurs (secteur privé, société civile, etc.)

Il existe sur les sites informatiques, des modèles de formation sur les enjeux des CC. Il est demandé aux Experts de les télécharger et de les adapter au contexte du Bénin. Il serait donc plus efficient de compléter la liste de la documentation afin de mobiliser le maximum d'information. La rédaction des messages est une étape importante de la mission. Dans cet ordre, les Experts peuvent aussi s'inspirer du document intitulé « Climate adaptation and mitigation ».

Cette activité comme tant d'autres, doit être capitalisée. A cet effet, mettre sur un support ou documenter toutes étapes, produire un manuel ou des manuels d'information, les fiches d'évaluation, etc. Les différents supports doivent être bien gérés pour permettre leur valorisation par d'autres activités liées aux CC.

Il n'est pas attendu des Experts de sensibiliser l'ensemble des acteurs. On ne le finirait pas avant la fin du projet. Mais aux termes de cette activité, les acteurs clés qui doivent intervenir dans la lutte contre les effets néfastes des CC doivent être touchés et que les supports soient disponibles pour aller à la sensibilisation de masse (groupes plus larges d'acteurs).

❖ Décision de l'atelier et perspectives

Le panel des personnes ressources, par le biais son Président, a estimé que le niveau de compréhension de la mission par les Experts est satisfaisant. La mission demande que certaines activités se déroulent, au besoin, hors de Cotonou (par exemple a sensibilisation des Maires et de l'ANCB). Il est demandé une concertation entre les Experts et la Coordination pour mieux organiser ces différentes activités.

La nouvelle méthodologie qui a intégré les observations et remarques est produite par les Experts et ms en annexe du présent rapport

4.3 TDR#3 : Elaboration de la politique nationale de gestion des changements climatiques

❖ Synthèse de la présentation sur la méthodologie et le planning

La mission relevant des TDR#3 a été confiée au binôme composé de GLIN Laurent comme Expert principal et GANGBE GUEDOU Raoul, Expert Associé.

En présentant leur méthodologie, l'Expert principal l'a structurée en quatre points :

- Introduction : elle rappelle les objectifs et les résultats attendus de la mission ;
- Orientations et principes méthodologiques : l'accent est mis sur la participation des parties prenantes et leur adhésion aux réflexions
- Méthodologie : elle se traduit d'abord par une analyse de la documentation disponible pour la pré-collecte des informations, puis la collectes proprement dite et l'analyse avec l'outil PESTEL (Politiques-Economiques-Sociologiques-Technologiques-Ecologiques-Légaux), et enfin
- Rédaction du document de politique : un canevas de rédaction a été proposé.

La valeur intrinsèque de cette méthodologie réside dans sa clarté et la précision qu'affichent les différentes rubriques qui la composent.

❖ Synthèse des observations sur la méthodologie

Les observations faites sur la méthodologie se résument comme suit :

Il est important pour les Experts de chercher en premier lieu à régler les questions de conformité de ce qui est à élaborer avec les autres documents de politiques ou de lois existant. Ceci permet d'éviter les risques de contradiction avec le contenu d'autres textes de lois existant ;

La politique doit traiter en fonds les questions de l'« Adaptation » et « Atténuation » mais aussi considérer les dimensions transversales de la lutte contre les effets néfastes des CC telles que le « transfert de technologie », la « surveillance climatique », le « genre », etc. Ces dimensions transversales qui souvent ne sont pas suffisamment développées doivent garantir la durabilité des actions de lutte contre les effets néfastes des CC ;

Aux termes de cette activité, on doit comprendre clairement quelle est la politique du Bénin en matière des Changements Climatiques, la stratégie et surtout les orientations pour l'intégration des CC dans les planifications. Il est souhaitable donc que les orientations de la politique s'étalement sur une période de plus de 15 ans ;

Il est recommandé aux Experts de prendre connaissance du contenu des documents tels que le CPDN, INDC dont le contenu doit refléter le document de politique nationale sur les CC. Il en est de même des documents de programmation et de stratégies ;

Il y a beaucoup de chose à mettre dans le document. Et on craint la production d'un document de plus de 150 pages. Il est conseillé aux Experts donc de faire preuve de grandes capacités de synthèse en

produisant un document qui ne dépasse pas les 60 pages. Aussi, les Experts doivent prévoir un glossaire au début du document mais celui-ci doit être vraiment succinct en considérant surtout les éléments clés du CC

Eviter d'utiliser les documents non officiels et qui ne sont pas approuvés par le gouvernement. Ils n'ont pas une base officielle et peuvent être combattus facilement. Pour la crédibilité des informations et donc, la qualité du document de politique, il est recommandé de s'en tenir aux informations contenues dans les documents officiels ;

En général dans un document de politique, on ne met pas les risques contrairement au document de stratégie. Mais en ce qui concerne la répression, elle peut être énoncée dans le document de politique mais pas dans le sens de prise des sanctions. On peut en parler dans les lois ;

Mettre dans les principes le leadership national ou politique du ministère en charge du CC pour s'assurer de la prédominance de la question sur les différents documents qui existent et les autres secteurs pris isolément.

❖ **Décision de l'atelier et perspectives**

Le panel des personnes ressources, par le biais son Président, a estimé que le niveau de compréhension de la mission par les Experts est satisfaisant. Le renforcement du cadre juridique de l'action climatique au Bénin par l'élaboration d'une politique nationale sur le Climat est une œuvre pionnière dans la sous-région. C'est pour cela qu'il est demandé des Experts de s'inspirer des expériences au niveau international.

Les Experts sur les missions relatives à la Politique, la Loi, la Revue et l'évaluation du CNCC doivent travailler ensemble pour harmoniser la rencontre avec les grandes personnalités telles que les Ministre (finance, Cadre de vie, etc.), le Président de l'Assemblée, etc. et même les acteurs clés du secteur privé et de la société civile.

La nouvelle méthodologie qui a intégré les observations et remarques est produite par les Experts et mise en annexe du présent rapport

4.4 TDR#4 : Elaboration d'un avant-projet de loi sur les changements climatiques en République du Bénin.

❖ Synthèse de la présentation sur la méthodologie et le planning

La mission relevant des TDR#4 a été confiée au binôme composé de KOUGNIAZONDE Christophe comme Expert principal et DOSSOU-YOVO Clément, Expert Associé.

La présentation de la méthodologie a été faite par l'Expert associé en présence de l'Expert Principal. Sa présentation s'articule autour de trois (3) points.

- Introduction : elle rappelle les objectifs et résultats attendus de la mission ainsi que ce qui est attendu des Experts pour finir par quelques observations sur le contenu des TDR
- Méthodologie : elle se traduit d'abord par une analyse de la documentation disponible pour la pré-collecte des informations, puis la collectes proprement dite et l'analyse des informations ;
- Rédaction du document de l'avant-projet de loi : un canevas de rédaction a été proposé.

La planning proposé s'étale sur trois (03) mois et est présenté de façon classique.

La valeur intrinsèque de cette méthodologique réside dans sa souplesse qui est un gage pour la prise en compte de la complexité dans le traitement de la matière Climat. A cet effet, la stratégie que souligne le Chef de mission est de ratisser large pour ne pas se tromper dans les options.

❖ Synthèse des observations sur la méthodologie

A l'actif des personnes ressources qui composent le panel du cadrage méthodologique, les observations faites se résument comme suit :

En général, la présentation n'est pas faite dans les détails et ne permet pas de faire une appréciation en profondeur et des propositions concrètes d'amélioration et des orientations de qualité. Par exemple, on ne voit pas les outils de collecte, les types d'information, etc. Cependant plusieurs éléments d'explication faites par le chef de mission dénotent de la maîtrise du sujet pas les experts.

La nature de loi (loi organique, ordinaire, programmatique, etc.) doit être clairement précisée même s'il faut le faire après la collecte et l'analyse des informations obtenues comme le spécifie le chef de mission. De plus il faudrait mettre la loi en harmonie avec les décisions des différentes CoP qui se sont succédés.

Les sources de collecte des informations sont à compléter avec les agents qui animent les juridictions, etc.). D'autres documents utiles sont à consulter : le CCNUCC, la Déclaration de RIO, la Loi-cadre sur l'environnement, la Loi sur la sécurité énergétique et les Textes sur le crédit-carbone. Les informations à collecter doivent être précises surtout qu'il est envisagé des rencontres avec des autorités à organiser par la Coordination.

Certains sont en avance sur le Bénin en matière d'élaboration de textes juridiques sur les CC. Il est demandé aux Experts de se procurer les documents sur les lois et autres textes produits par la Frances, le Maroc et dans d'autres pays pour avoir des informations de qualité.

Un aspect sur lequel la loi devra être claire est la gouvernance du secteur Climat. Un accent particulier doit donc être mis sur comment la gouvernance climatique devra être organisée pour ne pas laisser la gestion du secteur dans les mains de politique, homme d'affaire ou influence, etc.

La loi devra également prévoir des prescriptions obligatoires pour ne connaître des modifications ou des changements au gré de courants politique ou autres influences. La loi doit connaître de l'implication des Changements Climatiques dans les planifications nationales et locales, les planifications sectorielles et les différentes budgétisations. A cet effet la loi des finances devra être appréhendée en termes de procédures et de portée.

Il existe une législation internationale en matière des Changements Climatiques et qui est composée de plusieurs textes réglementaires. Il est important de faire une domestication de la législation internationale en matière climatique pour garantir la cohérence et la synergie avec l'existant. Par ailleurs il faut mettre la loi en conformité la loi avec les textes internationaux.

❖ **Décision de l'atelier et perspectives**

Le panel des personnes ressources, par le biais son Président, a estimé que le niveau de compréhension de la mission par les Experts est satisfaisant. Le renforcement du cadre juridique de l'action climatique au Bénin par l'élaboration d'une loi nationale sur le Climat est une œuvre pionnière dans la sous-région. C'est pour cela qu'il est demandé des Experts de s'inspirer des expériences au niveau international.

Les Experts sur les missions relatives à la Politique, la Loi, la Revue et l'évaluation du CNCC doivent travailler ensemble pour harmoniser la rencontre avec les grandes personnalités telles que les Ministre (finance, Cadre de vie, etc.), le Président de l'Assemblée, etc. et mêmes les acteurs clés du secteur privé et de la société civile.

La nouvelle méthodologie qui a intégré les observations et remarques est produite par les Experts et ms en annexe du présent rapport

TDR#6 : DEVELOPEMET D'UN SYSTEME D'INFORMATION EN LIGNE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES AU BENIN

❖ Synthèse de la présentation sur la méthodologie et le planning

La mission relevant des TDR#6 a été confiée au binôme composé de AMESSINOU Kossi comme Expert principal et LATIFOU LEFFI Salifou, Expert Associé.

La présentation de la méthodologie a été faite par l'Expert associé en absence de l'Expert Principal. Sa présentation s'articule autour de trois (3) points.

- Introduction : elle rappelle les objectifs et résultats attendus de la mission ainsi que ce qui est attendu des Experts pour finir par quelques observations sur le contenu des TDR
- Méthodologie : elle se traduit d'abord par une analyse de la documentation disponible pour la pré-collecte des informations, puis la collectes proprement dite et l'analyse des informations ;
- Rédaction du document de l'avant-projet de loi : un canevas de rédaction a été proposé.

La planning proposé s'étale sur trois (06) mois et est présenté de façon classique.

❖ Synthèse des observations sur la méthodologie

A l'actif des personnes ressources qui composent le panel du cadrage méthodologique, les observations faites se résument comme suit :

La méthodologie n'est pas comprise du panel des personnes ressources du fait que les objectifs ne sont pas exposés. Elle ne reflète pas la capacité des consultants.

Comme base d'élaboration de la méthodologie, il est proposé aux Experts, un modèle de système d'information et de son fonctionnement.

En résumé il est demandé aux Expert de reprendre la méthodologie et de la mettre à disposition des personnes ressources au plus tard le samedi pour appréciation avant son envoi officiel à la Coordination du Projet le dimanche

Prévoir également un mécanisme de maintenance du système d'information

TDR#8 : ETUDE SUR LA VULNERABILITE AUX CC DANS LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE ET DE LA GESTION DES RESSOURCES EN EUA

❖ Synthèse de la présentation sur la méthodologie et le planning

La mission relevant des TDR#8 a été confiée au binôme composé de AGOSSOU Gaston comme Expert principal et MEDEOU Fidèle, Expert Associé.

La présentation de la méthodologie a été faite par l'Expert Principal en présence de l'Expert associé. Elle s'articule autour des points suivants ;

- Introduction : elle rappelle le contexte de déroulement de la mission, les objectifs et résultats attendus de la mission ainsi que ce qui est attendu des Experts ;
- Méthodologie : elle se traduit par le choix des communes sur la base de critères liés à la zone agro-écologique, l'identification des parties prenantes, les techniques et méthodes de collecte des informations et des données ainsi que l'analyse qui doit déboucher sur une évaluation des effets néfastes du CC, une analyse de la vulnérabilité, l'identification des mesures d'adaptation et des proposition d'indicateurs pour le suivi de la mise en œuvre des options :
- Rédaction du rapport.

La planning proposé s'étale sur 3 mois et est présenté de façon classique.

Attentes des Experts

- Lettre de recommandation
- Information aux différentes parties prenantes à rencontrer

La valeur intrinsèque de cette méthodologie réside dans le montage de scénarii qui intègrent les aspects à long terme.

❖ Synthèse des observations sur la méthodologie

A l'actif des personnes ressources qui composent le panel du cadrage méthodologique, les observations faites se résument comme suit :

Une étude similaire a été conduite par le PANA. La différence et qui justifie la présente mission c'est d'une part la production et l'analyse des données qui doit se baser beaucoup plus sur des données et informations chiffrées et, d'autre part, intégrer des perspectives futures dans les scénarii à explorer. En explorant ces deux dimensions, la mission marquerait une différence significative et positive avec les études antérieures. Ce sera sa plus-value.

Il est demandé aux Experts de faire le point des méthodologies existantes ou développées dans différentes études, voir les cadres théoriques utilisés dans la conduites d'étude similaire pour construire sa propre méthodologie. A cet effet, il faut consulter les travaux de Professeur BOKO, du professeur LAWIN, etc. par ailleurs l'UNICEF a aussi conduit récemment une étude sur la vulnérabilité alimentaire avec une méthodologie assez pertinente.

Considérer des horizons temporel allant jusqu'à 30 ans. Aussi il faut orienter l'étude de vulnérabilité sur l'homme dans sa résilience au plan économique et financier surtout.

Il est important à travers la mise en œuvre de cette mission, de connaître la cartographie spatiale de la vulnérabilité dans les différentes communes retenues. Un exemple de cartographie a été présenté par le panel pour montrer aux Experts la structure et le contenu d'une telle cartographie.

Les discussions ont été nourries sur les critères et le choix des deux (2) communes objets de la présente étude. On retient simplement qu'il existe plusieurs critères et que la prépondérance d'un critère sur l'autre détermine la préférence d'une commune par rapport à une autre. Finalement, il est demandé aux experts de faire une synthèse des différentes discussions sur les critères de choix, d'en proposer les pertinents et de faire le choix des deux communes.

En termes d'analyse prospective, il est recommandé aux Experts d'utiliser les scénarii après avoir retenu les indicateurs pour les horizons temporels bien déterminés.

❖ **Décision de l'atelier et perspectives**

Le panel des personnes ressources, par le biais son Président, a estimé que le niveau de compréhension de la mission par les Experts est satisfaisant.

La nouvelle méthodologie qui a intégré les observations et remarques est produite par les Experts et ms en annexe du présent rapport

TDR#9 : APPUI A L'INTEGRATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUES DANS LES PLANIFICATIONS NATIONALES ET LOCALES

❖ Synthèse de la présentation sur la méthodologie et le planning

La mission relevant des TDR#9 a été confiée au binôme composé de BLALOGOE Parfait comme Expert principal et HOUSSOU Calixte, Expert Associé.

La présentation de la méthodologie a été faite par l'Expert Principal en présence de l'Expert associé. Sa présentation s'articule autour de trois (3) points.

- Introduction : elle rappelle le contexte de mise en œuvre de la mission, les objectifs ainsi que les observations sur les TDR. Sur ce dernier point, les Experts ont souligné qu'ils ont compris que le Guide à produire doit couvrir le niveau local et le niveau national ;
- Organisation de la mission : elle se traduit d'abord par la préparation de l'ensemble de la mission, ensuite l'élaboration du Guide comme résultat de concertation, enfin, la formation des parties prenantes à l'usage du Guide ;
- Rédaction du rapport.

Le planning proposé s'étale sur 3 mois et est présenté de façon classique.

Cette méthodologie est innovante parce qu'elle veut se baser sur les Guides existants pour élaborer un seul qui prend en compte le niveau local et le niveau national.

❖ Synthèse des observations sur la méthodologie

A l'actif des personnes ressources qui composent le panel du cadrage méthodologique, les observations faites se résument comme suit :

Le Guide qui existe vient d'être élaboré avec l'appui du PNUD et n'est pas encore utilisé. Il est applicable pour le niveau local. Donc parler de son actualisation est inopportun. Le Guide à produire par les Consultants est alors plus orienté au niveau national et pourrait s'adresser ou prendre en compte tous les secteurs. A cet effet, les Experts peuvent s'inspirer des autres Guides existants tels que ceux produits par PAGEFCOM, PNC, etc.

Les Experts ont proposé deux (02) jours pour former sur le Guide. Cette durée est sous-estimée, donc est faible. Il va falloir prévoir quatre (04) jours. Le module 1, après l'introduction, doit concerner les bases théoriques et méthodologiques de l'intégration. Les autres modules peuvent suivre tels que prévus dans la proposition méthodologique.

Etaler la mission sur trois mois pour 45 jours de travail ne semble pas réaliste dans le contexte actuel du Projet qui veut que cette mission soit exécutée avant le 15 novembre 2016. Il va falloir revoir le planning pour plus de réalisme.

Utiliser la stratégie de learning by doing pour former les communes et les mettre en situation d'intégration des CC dans les planifications locales. C'est cela l'appui qui est demandé à la mission.

Dans l'intégration des CC, il faut aussi intégrer les coûts (budget) en se rapprochant des acteurs qui détiennent les informations des Cellules de protection de l'environnement.

Il faut prévoir un plan pour le suivi de l'intégration des CC dans les planifications locales. L'ANCB qui n'est pas apparue dans des rôles déterminants au regard du processus exposé, elle pourra trouver, en tant que faitière, la tâche de suivi et de pérennisation de l'intégration dans les planifications locales.

Doit-on aller vers un Guide national ? Oui. Il est à préciser que le Guide à élaborer doit être unique et prend en compte le niveau local et le niveau national par une exploitation et une valorisation des Guides existants qui sont essentiellement consacrés au niveau local et des documents internationaux qui sont souvent exploités pour le niveau national.

Le Guide cherche plutôt des options et définit les mesures qui doivent apparaître dans les documents de planification. Pour cela, l'intégration concerne tous les documents de planification, donc au-delà des PDC, on peut ajouter les SDAC, les Plan d'Urbanisme, etc.

Définir avec les parties prenantes (communautés), les priorités qui demandent la prise de mesures pour prendre en compte les CC. C'est une fois sur le terrain que les Experts pourront décider du secteur et de la priorité pour lesquels il est important d'élaborer des mesures de réponses aux effets néfastes des CC.

Que faut-il intégrer en matière de changements climatiques ? La réponse se trouve dans la CCNUCC, l'intégration des CC se fait dans les politiques et mesures. Dans le cas présent, il faut déterminer les options d'adaptation qu'il faut décliner en mesures. Et c'est ces mesures qu'on intègre dans les documents de planification.

Quelle est l'échelle temporelle à retenir pour l'intégration de la dimension climatique dans les planifications ? Les mesures et actions de lutte contre les effets néfastes des CC sont souvent considérées sur plusieurs années (10 à 15 ans au moins, alors que les PDC sont sur 5 ans au plus. En conclusion, l'échelle à retenir contre les effets des CC reste bien au-delà de 10 ans, mais les actions et mesures doivent être séquencées pour rester dans le temps des PDC

❖ **Décision de l'atelier et perspectives**

Le panel des personnes ressources, par le biais son Président, a estimé que le niveau de compréhension de la mission par les Experts est satisfaisant.

La nouvelle méthodologie qui a intégré les observations et remarques est produite par les Experts et mise en annexe du présent rapport

TDR#10 : ELABORATION D'UNE REVUE DES DEPENSES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES SUR LE CLIMAT AU BENIN

❖ Synthèse de la présentation sur la méthodologie et le planning

La mission relevant des TDR#10 a été confiée au binôme composé de ALINSATO Alastaire comme Expert principal et YOVO Antoine, Expert Associé.

La présentation de la méthodologie a été faite par l'Expert Principal en présence de l'Expert associé. Sa présentation s'articule autour de trois (3) points.

- Introduction : elle rappelle le contexte de mise en œuvre de la mission, les objectifs ainsi que les observations sur les TDR. Sur ce dernier point, les Experts ont souligné qu'ils ont compris que le Guide à produire doit couvrir le niveau local et le niveau national ;
- Organisation de la mission : elle se traduit d'abord par la préparation de l'ensemble de la mission, ensuite l'élaboration du Guide comme résultat de concertation, enfin, la formation des parties prenantes à l'usage du Guide ;
- Rédaction du rapport.

Le planning proposé s'étale sur 3 mois et est présenté de façon classique.

Cette méthodologie est innovante parce qu'elle veut se baser sur les Guides existants pour élaborer un seul qui prend en compte le niveau local et le niveau national.

❖ Synthèse des observations sur la méthodologie

A l'actif des personnes ressources qui composent le panel du cadrage méthodologique, les observations faites se résument comme suit :

Il est important de préciser que la méthodologie proposée à un encrage au niveau de celle développée par le PNUE et la Banque Mondiale et qui est admise comme respectant les normes internationales. C'est bien de le préciser dans la méthodologie. La Revue est un exercice intéressant parce qu'elle permet de marquer la responsabilisation de l'Etat et montre de façon transparente la contribution de l'Etat au financement de l'action climatique.

Au-delà des rubriques budgétaires classiques, il faut aussi catégoriser les autres dépenses par exemple les gains obtenus sur le passage de moteur à deux temps et à quatre temps, l'utilisation des foyers améliorés, les exonérations, etc. Toutes les dépenses de fonctionnement du MCVDD doivent être aussi prises en compte.

Les dépenses institutionnelles signifient qu'il faut aussi voir si nous avons des dispositifs institutionnels qui permettent de mobiliser les fonds climats. Le fonctionnement de ces dispositifs constitue aussi des dépenses liées aux CC. De même, il existe des dépenses prévues réalisées ou non, des dépenses régulières. L'analyse doit aussi porter sur la qualité des dépenses. Ne pas oublier aussi le secteur du transport dans l'évaluation des dépenses.

Il est aussi à remarquer que la thématique porte sur l'Etat du système climatique et non uniquement sur les changements climatiques. Vu dans ce sens les toutes premières dépenses à considérer sont celles liées à l'information, c'est-à-dire le système d'information (de surveillance), etc. Le Bénin a six stations de référence et une vingtaine de stations secondaires et plusieurs stations pluviométriques. Il s'agit là d'un investissement non négligeable.

Il est recommandé aux Experts de consulter aussi les différents documents ci-après : Document PGNCC (Programme de Gestion Nationale des CC), Rapports d'activités des projets tels que le SAP et autres documents non moins importants, Rapport d'évaluation donnent souvent le montant des projets et leur niveau d'exécution

Il est recommandé aussi de prendre le modèle de Rwanda qui est un très bon modèle basé sur celui de la Banque Mondiale.

Autant que possible, il faut faire la différence entre les dépenses vers l'atténuation et les dépenses pour l'adaptation.

❖ **Décision de l'atelier et perspectives**

Le panel des personnes ressources, par le biais son Président, a estimé que le niveau de compréhension de la mission par les Experts est satisfaisant. Le renforcement du cadre juridique de l'action climatique au Bénin par l'élaboration d'une loi nationale sur le Climat est une œuvre pionnière dans la sous-région. C'est pour cela qu'il est demandé des Experts de s'inspirer des expériences au niveau international.

Les Experts sur les missions relatives à la Politique, la Loi, la Revue et l'évaluation du CNCC doivent travailler ensemble pour harmoniser la rencontre avec les grandes personnalités telles que les Ministre (finance, Cadre de vie, etc.), le Président de l'Assemblée, etc. et mêmes les acteurs clés du secteur privé et de la société civile.

La nouvelle méthodologie qui a intégré les observations et remarques est produite par les Experts et ms en annexe du présent rapport

Le rapporteur


GANDONOU Basile Marius
Coordonnateur National PPB-FVC